



Albert Cessieux
AF3V Délégué Régionale Rhône Alpes
10 place Aristide Briand
26000 Valence

Nicolas Martin
Président de REVV
1 rue Michel Servet
26000 Valence

Monsieur Alain Maurice
Maire de Valence
Président de Valence Agglo Sud Rhône Alpes
Hôtels de Ville
26000 Valence

Valence le 6 janvier 2014

Objet Continuité cyclable zone de La Motte

Monsieur le Président,

Je reviens une nouvelle fois vers vous concernant la continuité cyclable au sud de Valence, en rive gauche du Rhône dans la traversée de la zone de la Motte que nous avons eu l'occasion de demander à de nombreuses reprises.

Depuis plus de 20 ans un itinéraire cyclable a été défini sur la carte de la Drôme à Vélo. Il est fréquenté et apprécié pour sortir de l'agglomération de Valence vers le sud. A plusieurs reprises cet itinéraire a été coupé, d'abord par la réalisation du dépôt de sucre puis par un projet d'aménagement de la CNR pour réaliser des implantations industrielles ayant un accès direct sur le Rhône.

Nous avons obtenu la réouverture du passage au niveau du dépôt de sucre et l'engagement de la CNR de réaliser une piste cyclable le long de la rue Louis Armand. Le raccordement avec la rue Louis Armand vient d'être réalisé, mais il reste encore à faire la piste cyclable le long de la voie ferrée.

Plus au sud au droit du port la rue a été coupé pour la réalisation de la zone multimodale rail route voie d'eau qui est une bonne initiative mais qui doit être compatible avec le passage d'une piste cyclable entre le Rhône et l'autoroute.

Nous vous demandons de nous confirmer que le projet de cette zone multimodale intègre bien l'aménagement d'une piste cyclable de 3 m de large pour assurer la continuité de l'itinéraire dans cette zone comme cela avait été indiqué dans le courrier du Maire de Portes les Valence du 6 avril 2010.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Albert Cessieux

Nicolas Martin

Délégué Régionale AF3V

Président de REVV

Copie :

- Monsieur Pierre Trapier Maire de Portes les Valence
- Monsieur Didier Guillaume Président du Conseil Général de la Drôme.